

Projet éolien de Buxières-d'Aillac

Lettre d'information #1

Janvier 2024

Le mot du chef de projet

Depuis 2021, nous étudions l'opportunité de réaliser un projet éolien sur la commune de Buxières-d'Aillac. Au cours des années 2021 et 2022, une première phase de pré-faisabilité nous a permis de nous assurer de l'accord des élus de la commune et des propriétaires et exploitants de la zone pour le lancement des études.

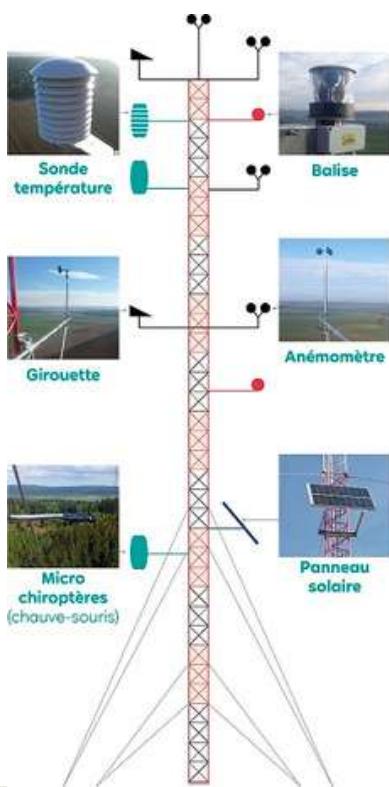
Les études environnementales et paysagères ont été lancées en début d'année 2023, et les premiers résultats sont attendus pour ce début d'année. A partir de ces résultats, nous pourrons commencer à travailler sur une trame d'implantation, et à réfléchir sur le gabarit et le nombre de turbines.

Nous continuerons de vous informer de l'avancement de ce projet, et notamment via des lettres d'informations comme celle-ci.

Bonne lecture !



Yohan Dy
Chef de projets
RWE Renouvelables France
yohan.dy@rwe.com



Retour sur l'installation du mât de mesure des vents

Dans le cadre d'une étude de faisabilité d'un projet éolien, il est essentiel de disposer de données récentes et locales sur la ressource en vent. La conception du projet (implantation et modèle retenu d'éolienne) dépend en partie de ces données.

Un mât de mesure des vents a donc été installé en septembre 2022 au sein de la zone de projet, pour une durée d'environ deux ans. Ce mât est d'une hauteur de 124 mètres.

Il comporte des girouettes et anémomètres à différentes hauteurs. Ces instruments nous donneront des informations sur la vitesse et la direction des vents dominants. Des micros ont également été installés pour enregistrer l'activité des chiroptères (chauves-souris) en altitude, dans le cadre de l'étude environnementale.

Illustration : schéma d'un mât de mesure

L'énergie éolienne

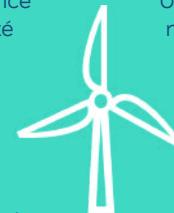
Une technologie présentant de nombreux avantages

Production propre

Aucune émission de gaz à effet de serre pendant l'exploitation, aucun déchet

Technologie mature

En 25 ans, la puissance d'une éolienne a été multipliée par 10



Industrie compétitive

L'énergie éolienne est aujourd'hui une des énergies les moins chères

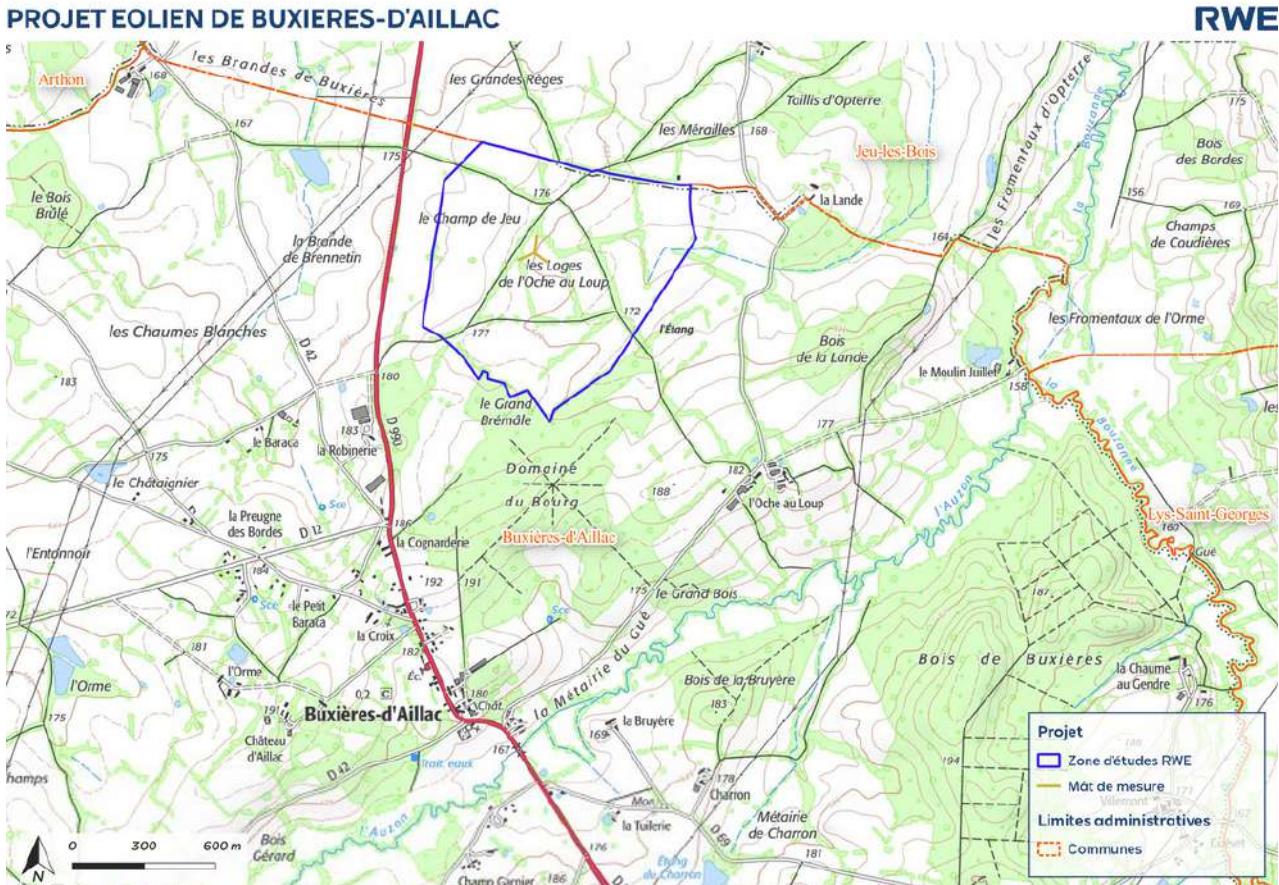
Faible emprise au sol

Une plateforme éolienne nécessite une vingtaine d'ares au sol

Objectifs régionaux

La région Centre-Val de Loire s'est fixée comme objectif d'atteindre 100% de la consommation d'énergie couverte par la production régionale d'énergie renouvelables et de récupération d'ici 2050.

Le potentiel éolien à Buxières-d'Aillac



La zone d'études

Dans le cadre d'un projet éolien, la définition de la zone d'études est le résultat de la superposition de plusieurs contraintes réglementaires : humaines, aéronautiques, environnementales ou paysagères.

La prise en compte de ces contraintes nous a permis de dégager une zone potentiellement favorable au développement d'un projet de parc éolien, située au Nord de la commune de Buxières-d'Aillac.

Les chiffres clés sur le potentiel projet éolien



**Un potentiel
de 3 éoliennes**

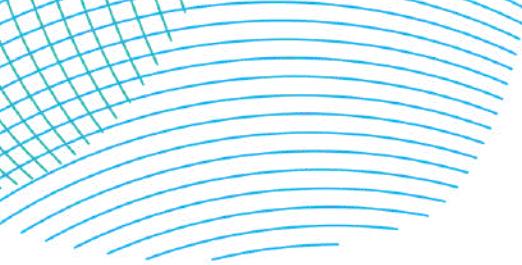
Le potentiel éolien de la zone d'études est évalué à ce stade à 3 éoliennes.

**6 MW
unitaire**

Il s'agit de la puissance unitaire des modèles d'éoliennes considérés à ce stade, soit une puissance totale de 18 MW pour un parc de 3 éoliennes.

**11 700
foyers**

3 éoliennes de 6 MW permettraient l'alimentation de 11 700 foyers en électricité, soit 26 000 habitants (chauffage compris)
source : Ademe



La méthodologie des études

Le développement d'un projet éolien est une démarche exigeante sur le long terme (5 à 7 ans en moyenne, en France) et s'appuie sur d'importantes études qui seront réalisées par des bureaux d'études indépendants : naturalistes, paysagers et acoustiques notamment. Les résultats de ces études nous permettront d'avancer dans la définition du projet éolien : nombre, gabarit et emplacements des machines notamment.



Etude environnementale

Bureau d'étude : Institut d'Ecologie Appliquée (IEA)

Calendrier : étude lancée en mars 2023

Cette étude est réalisée sur un cycle biologique complet (un an). Les écologues viennent recenser les espèces d'oiseaux, de chiroptères, d'insectes, de mammifères, de batraciens mais également les espèces floristiques présentes sur site. Pour les chauves-souris, ces expertises de terrain sont complétées par des écoutes, au sol et en hauteur, réalisées en continu à l'aide de micros fixés sur le mât de mesure à différentes hauteurs. Cette première phase de l'étude environnementale, que l'on appelle "état initial de l'environnement", est suivie par une phase d'analyse des impacts du projet sur l'environnement, avant de proposer des mesures pour éviter, réduire ou compenser ces impacts.



Etude paysagère

Bureau d'étude : ABIES

Calendrier : étude lancée en mars 2023

L'étude paysagère analyse l'état initial dans lequel le projet de parc éolien s'inscrit (relief, géologie, hydrographie, monuments historiques, sites emblématiques, villages) pour évaluer la sensibilité paysagère du territoire.

Des photomontages sont ensuite réalisés pour simuler la visibilité du parc depuis une quarantaine de points de vue. Ceux-ci permettent d'apprécier l'insertion paysagère du parc, d'ajuster l'implantation des éoliennes, mais également de mettre en place des mesures de réduction adaptées (des haies paysagères par exemple).



Etude acoustique

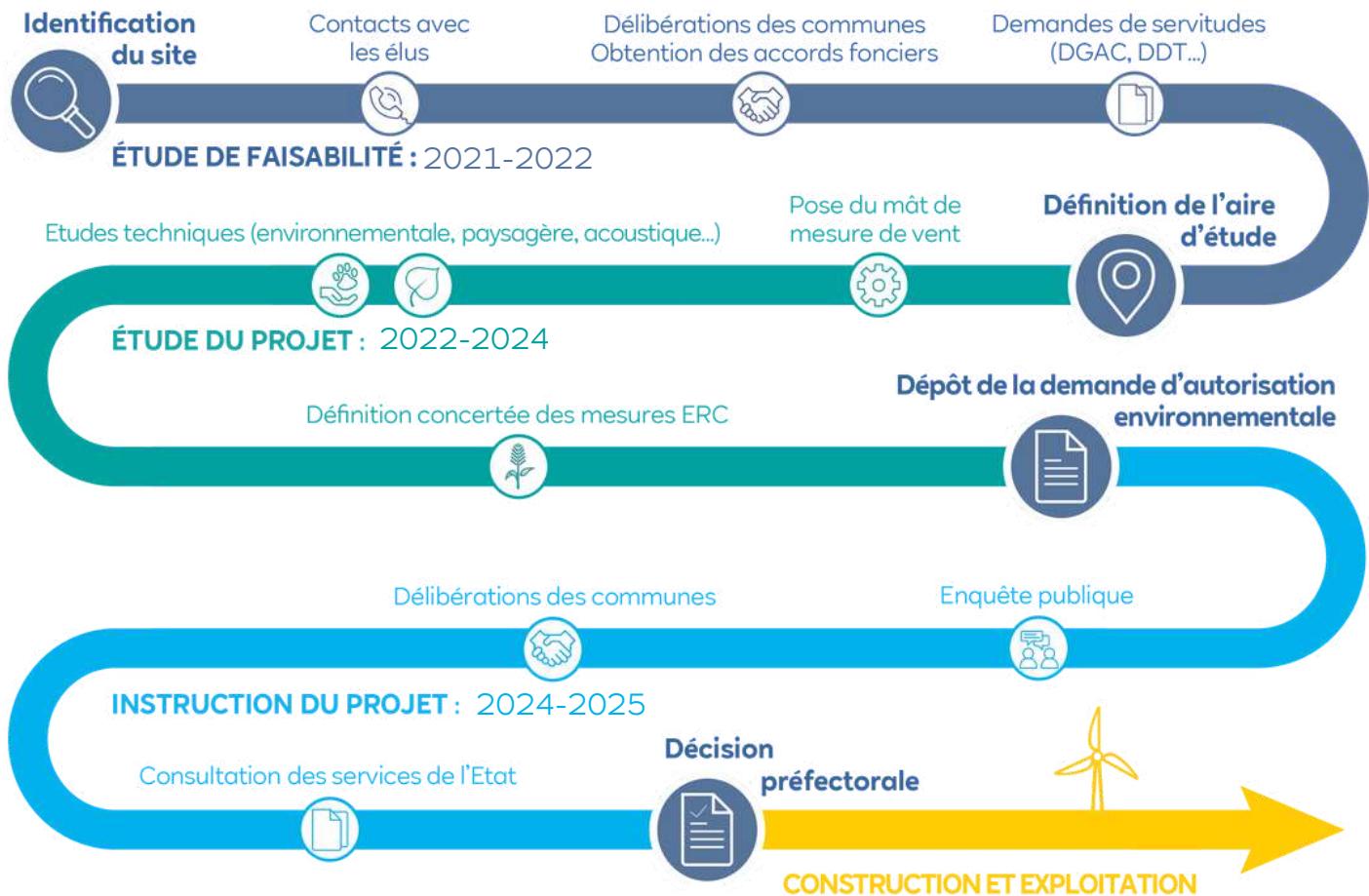
Bureau d'étude : Sixense Engineering

Calendrier : courant 2024

L'étude acoustique consiste en la pose de sonomètres au sein des habitations les plus proches de la zone de projet, et ce pour une durée allant de 4 à 6 semaines (avec l'accord des riverains concernés).

Les données récoltées permettent de connaître précisément l'ambiance sonore de la zone, et surtout de simuler l'impact acoustique futur du parc. Cela permettra d'anticiper d'éventuels dépassements réglementaires, en corrélant les données aux conditions météorologiques, mais également aux périodes de la journée, et ainsi prévoir le bridage voire l'arrêt des éoliennes sur ces périodes.

Le planning du projet



Les bénéfices pour le territoire

Un projet éolien sur la commune de Buxières-d'Aillac permettrait de créer différents bénéfices pour le territoire et ses habitants :



Développement d'une énergie exempte d'émissions polluantes



Des mesures d'accompagnement permettront de participer au financement de projets de territoire



Le parc éolien générera des retombées fiscales (taxes) pour les collectivités

L'énergie éolienne en France

Démantèlement : augmentation des garanties financières

Selon la réglementation, l'exploitant du parc éolien doit, avant la mise en service du parc, constituer et justifier auprès de la Préfecture, des garanties financières nécessaires au démantèlement. Ces garanties ont augmenté en mai 2021 et s'élèvent désormais à 50 000€ par éolienne d'une puissance d'au moins 2 MW + 25 000€ par MW supplémentaire. Ces fonds sont bloqués auprès de la Caisse des Dépôts et des Consignations.

Pour rappel, depuis l'arrêté du 22 juin 2020, modifiant l'arrêté du 26 août 2011, lors du démantèlement et de la remise en état du site, la loi impose à l'exploitant du parc éolien "l'excavation de la totalité des fondations jusqu'à la base de leur semelle".

En cas de défaillance de la société d'exploitation du parc, la maison mère est directement responsable de son démantèlement.

Ainsi, en aucun cas, le propriétaire du terrain ou la commune d'accueil du parc éolien ne seront responsables financièrement du démantèlement. Concernant les travaux de remise en état du site, ils sont également entièrement à la charge de l'entreprise exploitant le parc éolien.

Le parc éolien aura-t-il un impact sur l'immobilier à Buxières-d'Aillac?

D'après une étude de l'ADEME (2022), l'impact éolien sur l'immobilier est nul pour 90% et très faible pour 10% des maisons vendues sur la période 2015-2020. Cet impact est comparable à celui d'autres infrastructures industrielles, telles qu'une antenne téléphonique ou une ligne haute tension, et décroît avec la distance aux éoliennes.

Enfin, l'impact est surtout subjectif et tend à évoluer dans le temps en fonction des besoins des citoyens vis-à-vis de leur environnement, de leur perception du paysage et de la transition énergétique.

Pour plus d'informations : l'étude [Eoliennes et immobilier](#), disponible sur le site de l'ADEME

La réception de la télévision peut-elle être impactée ?

Comme beaucoup de constructions, les éoliennes peuvent perturber les ondes hertziennes (radio, télévision, etc.). En revanche, depuis la diffusion massive de la Télévision Numérique Terrestre (TNT), les perturbations sont moindres, voire inexistantes. Dans tous les cas, la loi engage la responsabilité du développeur d'un projet éolien, qui est tenu de trouver à ses frais une solution technique si la perturbation est avérée.

Après la construction du parc, une équipe interviendra pour résoudre les éventuels problèmes, sur simple signalement auprès de la mairie.

Qui sommes nous ?

RWE Renouvelables France

RWE Renouvelables France est l'un des principaux producteurs d'énergies renouvelables sur le marché français. Avec 200 collaborateurs répartis sur l'ensemble du territoire, nos équipes développent, financent, construisent et exploitent des parcs éoliens et solaires. Le Groupe connaît une importante croissance : il développe actuellement plus de 900 MW de projets éoliens et plus 400 MWc de projets solaires et il est par ailleurs positionné sur l'ensemble des appels d'offres éoliens en mer français.

RWE valorise la transparence de ses actions et le dialogue permanent avec tous ses partenaires pour favoriser la meilleure intégration possible de ses projets.

Pour en savoir plus : fr.rwe.com

